

# LE QUILLIOTAIS

## Le mot du Maire

Le 23 Mars dernier, les Quilliotais se sont largement prononcés en faveur des membres de notre liste et je vous remercie pour vos suffrages et la confiance que vous nous avez exprimé.

Fort de notre expérience acquise durant le mandat passé et de l'apport des nouveaux conseillers municipaux, nous nous sommes mis au travail sans tarder, avec des premières séances presque exclusivement consacrées à la mise en route d'usage : constitution des commissions communales et intercommunales, désignation des représentants dans les différents syndicats, chaque membre devant trouver sa place selon ses compétences, son expérience ou ses affinités naturelles.

Nous allons entamer une nouvelle étape de la vie et de l'histoire de notre commune, dans le prolongement de tout ce qui constitue cette histoire qui est notre patrimoine commun. L'histoire s'est vécue avant nous, elle s'écrit avec nous et elle se prolongera après nous.

Saisissons la chance que nous avons pour que cette page d'histoire soit belle, vivante, humaine, rayonnante pour notre commune. A l'appui du travail déjà réalisé, je vous propose de poursuivre ensemble le chemin de l'avenir, celui de l'optimisme et de l'espérance, et nul ne peut être déçu par l'espérance.

En ce début d'été, il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances estivales, beaucoup de réussite à nos étudiants dans leurs examens, et de bonnes récoltes à nos agriculteurs.

Xavier HAMON, Maire

## Présentation de la nouvelle équipe municipale



**1<sup>er</sup> rang :** Martine PERSEHAYE, Anita HAMON, Xavier HAMON, Franck LE POTTIER, Jacques LE POTIER et Isabelle LE BOUDEC

**2<sup>ème</sup> rang :** Anne Cécile JEHANNO, Christine LEBON, Michel TAILLARD, Thierry JOUAN et Daniel COJAN

**3<sup>ème</sup> rang :** Philippe CADOUX, Alain BURLLOT, Florent TILLY et Jacques EVANO

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Election du Maire et des Adjointes au Maire :

Lors du conseil municipal d'installation qui s'est déroulé le vendredi 28 mars 2014 en présence de nombreux Quilliotais, Monsieur Xavier HAMON a été élu Maire.

Le conseil Municipal a ensuite procédé à l'élection des Adjointes au Maire comme suit :

- 1<sup>er</sup> Adjoint en charge de la Voirie et de l'environnement : Jacques LE POTIER,
- 2<sup>ème</sup> Adjoint en charge des Bâtiments communaux, de l'habitat et de l'Urbanisme : Franck LE POTTIER,
- 3<sup>ème</sup> Adjoint en charge du Fleurissement, Cadre de vie, Randonnées et Tissu Associatif : Michel TAILLARD.

## Commissions communales :

Le Maire est présent de droit dans toutes les commissions communales et elles sont composées ainsi :

### Finances :

**Responsable** : Xavier HAMON

**Membres** : Jacques LE POTIER, Franck LE POTTIER, Michel TAILLARD, Jacques EVANO, Isabelle LE BOUDEC et Anita HAMON.

### Voirie et Environnement :

**Responsable** : Jacques LE POTIER

**Membres** : Xavier HAMON, Thierry JOUAN, Philippe CADOUX, Daniel COJAN, Alain BURLLOT et Florent TILLY.

### Bâtiments communaux :

**Responsable** : Franck LE POTTIER

**Membres** : Xavier HAMON, Isabelle LE BOUDEC, Anne Cécile JEHANNO, Anita HAMON et Alain BURLLOT.

### Fleurissement, cadre de vie, Randonnées et Tissu Associatif :

**Responsable** : Michel TAILLARD

**Membres** : Xavier HAMON, Martine PERSEHAYE, Christine LEBON, Jacques EVANO, Florent TILLY et Philippe CADOUX.

### Information :

**Responsable** : Xavier HAMON

**Membres** : Jacques LE POTIER, Franck LE POTTIER, Michel TAILLARD, Martine PERSEHAYE, Christine LEBON, Isabelle LE BOUDEC et Daniel COJAN.

### C.C.A.S. :

**Responsable** : Xavier HAMON

**Membres du Conseil** : Franck LE POTTIER, Michel TAILLARD, Martine PERSEHAYE et Christine LEBON.

**Membres Hors Conseil** : Véronique BLANCHARD, Sylvie LE TINNIER et Annie CORBIER.

### Habitat et Urbanisme :

**Responsable** : Franck LE POTTIER

**Membres** : Xavier HAMON, Jacques LE POTIER, Michel TAILLARD, Thierry JOUAN, Anne Cécile JEHANNO, Anita HAMON, Philippe CADOUX, Daniel COJAN et Alain BURLLOT.

**Responsables employés communaux** : Xavier HAMON et Franck LE POTTIER

**Responsable préparations des vins d'honneurs** : Franck LE POTTIER, Christine LEBON, Martine PERSEHAYE et Florent TILLY.

**Commission Appel d'offres** : - **Titulaires** : Xavier HAMON, Michel TAILLARD, Thierry JOUAN et Daniel COJAN,  
- **Suppléants** : Franck LE POTTIER, Alain BURLLOT et Anne Cécile JEHANNO.

## Délégués aux Syndicats Intercommunaux :

Le Maire présente les différents syndicats intercommunaux et demande aux conseillers de s'inscrire selon leurs affinités :

- **Syndicat Départemental d'Electricité** : Xavier HAMON et Alain BURLLOT,
- **Syndicat d'Hilvern** : Jacques LE POTIER et Franck LE POTTIER,
- **Syndicat Mixte Uzel** : Xavier HAMON, Florent TILLY et Alain BURLLOT
- **Maison des Services de Soins** : Isabelle LE BOUDEC et Anita HAMON
- **Comité Cantonal d'Entraide** : Xavier HAMON, Isabelle LE BOUDEC, Martine PERSEHAYE et Christine LEBON.
- **Syndicat du Pays Centre Bretagne** : Jacques LE POTIER et Xavier HAMON
- **Délégué O.N.A.C.** : Daniel COJAN
- **Correspondants Défense** : Daniel COJAN
- **Communes du Patrimoine Rural de Bretagne** : Franck LE POTTIER, Daniel COJAN, Michel TAILLARD, Christine LEBON et Martine PERSEHAYE.

## Commissions CIDERAL :

Au regard de la réforme territoriale, le délégué communautaire représentant la commune à l'Intercommunalité est désigné dans l'ordre du tableau.

De ce fait, Xavier HAMON, Maire, est désigné délégué titulaire et Jacques LE POTIER (2<sup>ème</sup> au tableau), suppléant.

Les commissions de la CIDERAL sont ainsi composées :

- **Economique** : Anita HAMON, Anne Cécile JEHANNO et Thierry JOUAN
- **Communication** : Daniel COJAN et Martine PERSEHAYE
- **Finances** : Jacques EVANO et Xavier HAMON
- **Agriculture - Environnement** : Thierry JOUAN et Alain BURLOT
- **Vie Sociale** : Xavier HAMON, Anita HAMON, Martine PERSEHAYE, Christine LEBON et Isabelle LE BOUDEC,
- **Sport** : Michel TAILLARD et Philippe CADOUX
- **Culture** : Martine PERSEHAYE et Christine LEBON
- **Tourisme et Patrimoine** : Franck LEPOTTIER, Florent TILLY, Alain BURLOT et Daniel COJAN
- **Urbanisme et Habitat** : Franck LE POTTIER, Daniel COJAN et Alain BURLOT
- **Ordures ménagères** : Isabelle LE BOUDEC, Florent TILLY, Anne Cécile JEHANNO et Xavier HAMON
- **Assainissement –SPANC** : Jacques LE POTIER et Jacques EVANO.

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Compte Administratif 2013 :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation 2013, soit la somme de 106 494, 57 euros en réserves, à la section d'investissement du Budget Primitif 2014.

Par ailleurs, le résultat de la section d'investissement pour l'année 2013 est excédentaire de 186 022, 50 €.

### Budget Primitif 2014 :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2014, à l'unanimité et s'équilibre ainsi :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>398 601,00 €</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>398 601,00 €</b>
<b>Dont</b> Charges à caractère général	104 947,00 €	<b>Dont</b> Impôts et taxes	214 163,00 €
Charges de personnel	118 050,00 €	Autres recettes	13 768,00 €
Charges financières	133 074,00 €	Dotations et participations	128 438,00 €
Virement section d'Investissement	42 530,00 €	Autres produits de gestion courante	42 232,00 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>454 345,21 €</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>454 345,21 €</b>
<b>Dont</b> Travaux de voirie	53 000,00 €	<b>Dont</b> Virt Section Fonctionnement	42 530,00 €
Acquisitions Foncières	190 404,00 €	Produits des cessions	38 500,00 €
Effacements réseaux et éclairage public	15 772,00 €	FCTVA	28 787,64 €
Travaux église	42 000,00 €	Excédents de Fonctionnement	106 494,57 €
Photocopieur, mobilier école, illuminations de Noël	15 471,50 €	Excédents d'Investissement	186 022,50 €
Remboursement des emprunts	61 000,00 €	Subventions	26 182,50 €

### Taux de contribution 2014 :

Le conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux de contributions directes pour l'année 2014.

Ils restent donc fixés ainsi :

- taxe d'habitation : 14.49%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.54%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.50%

### Tarifs Communaux 2014 :

Le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs communaux de 2014 comme mentionnés ci dessous :

- Petite Salle de la Mairie : 60€ (tarif ci-dessus est majoré de 30% pour les habitants hors commune),
- Cimetière : Concession en terre : 100€,  
Columbarium : 250 € pour 10 ans,  
Caveautin : 300 € pour 10 ans,

- Pont Bascule : - Abonnés : 25 € l'abonnement annuel puis 2 € la pesée,  
- Monnayeur : de 0 à 5 tonnes : 2 €, de 5 à 10 tonnes : 3 €, de 10 à 20 tonnes : 4 €, de 20 à 30 tonnes : 5 € et pour plus de 30 tonnes : 7 €.
- Raccordement au réseau tout à l'égout : 450 €.
- Salle des Fêtes – Espace CROMLEC'H :

Salles des Fêtes	LE QUILLIO			
	Commune.		Hors Commune.	
Tarifs	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	105 €	107 €	135 €	137 €
Repas privé 1 jour ou Association	158 €	161 €	210 €	214 €
Repas privé 2 jours	210 €	214 €	265 €	270 €
Loto - Concours de cartes	105 €	107 €	135 €	137 €
collation enterrement	53 €	54 €	105 €	107 €
<b>Matériel</b>				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet associations	- €	- €	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
<b>Bris de vaisselle</b>				
Assiette blanche	prix coûtant			
Assiette - verre à pied				
verre ballon - couvert				
flute				
tasse				
caution réservation	500 €		500 €	
caution bal disco	1 000 €		1 000 €	

### Subventions attribuées pour l'année 2014 :

Le Maire donne lecture des demandes de subvention pour l'année 2014.

Le Conseil Municipal vote les subventions et participations suivantes pour l'année 2014 : Comité Cantonal d'Action Social : 1500€ - Anciens Combattants Guerre d'Algérie : 150€ - Société Hippique Rurale Loudéac : 20€ - Croix d'Or : 50€ - Croix Rouge : 50€ - Association Paralysés de France : 50€ - Cyclo Club Uzel : 80€ - A.S.U.M. : 100€ - Association Entretien Site de la Butte Rouge : 30€ - Restos du Cœur : 150€ - Comice Agricole Uzel : 350€ - U.S.O. : 700€ - Club de l'Amitié : 200€ - Comité de Saint Maurice : 200€ - Société de Chasse : 100€ - France ADOT 22 : 50€ - Amicale des Pompiers Uzel : 100€ - Amicale des Pompiers Mur de Bretagne : 100€ - APPEL Ecole Notre Dame Saint Anne ( sorties pédagogiques ) : 2000 € - Chambre des métiers et Artisanats : 100 € - CPRB : 838.50 € - Foyer Socio Culturel Mur de Bretagne : 409 € - Association Jeunes Agriculteurs de l'inter-canton Mur-Uzel : 70€.

Un montant de 7397.50 sera inscrit au Budget Primitif 2014.

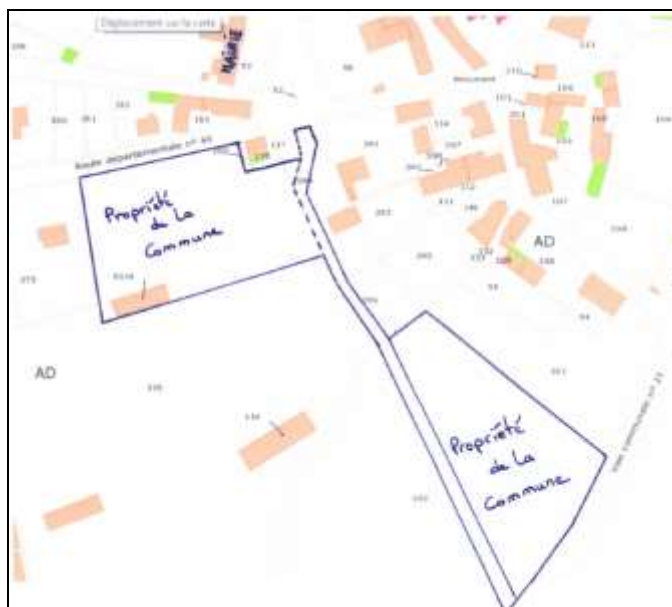
### Site Internet : [www.le-quillio.fr](http://www.le-quillio.fr)

Depuis octobre 2013, notre site internet est en service et nous espérons qu'il vous permette de trouver les informations nécessaires à votre quotidien.

Voici l'évolution de sa fréquentation depuis sa mise en service (il s'agit du nombre de personnes différentes ayant visité au moins une fois le site) :

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
227	164	234	420	330	389	420	395

## Acquisition Foncière :



Depuis la fin d'année dernière, la commune est propriétaire d'une réserve foncière destinée pour partie à réaliser deux hameaux de six, voir sept terrains à bâtir.

En effet, la commune a acheté aux consorts LE POTIER les parcelles suivantes :

- AD 335 d'une superficie d'environ 5800 m<sup>2</sup> située le long de la rue des lavandières,
- ZH 102 d'une superficie d'environ 6000 m<sup>2</sup>, le long de la route de Guernay,,
- Le chemin allant de la place de la mairie jusqu'à la route de Guernay,
- ZC 59 d'une superficie de 19 860 m<sup>2</sup>, située entre la route départementale et le terrain des sports.

Le montant total de cette acquisition foncière s'élève à 85 404 €.

## Viabilisation de la Parcelle AD 335 :



Depuis le début d'année, le Conseil Municipal travaille activement en collaboration avec le Cabinet NICOLAS de Loudéac sur la viabilisation de la parcelle AD 335 afin de mettre à la vente 6 terrains à bâtir.

Les travaux débuteront au mois de septembre pour se terminer en fin d'année.

Le cout prévisionnel des travaux (assainissement, réseaux souples, voirie et terrassement) s'élève à 122 455 € HT, auquel il convient d'ajouter le montant des honoraires du cabinet (13 000 € HT).

Les terrains sont à vendre 12 € le m<sup>2</sup> et les personnes intéressées peuvent dès à présent contacter la mairie.

## Travaux dans l'ancienne Boulangerie :

Depuis quelques mois, la réhabilitation de notre ancienne boulangerie a débuté.

Ces travaux financés par le CIAS de la CIDERAL, vont permettre de réaliser quatre logements locatifs et un local pour une activité libérale.

La commune vous invite à découvrir l'avancé des travaux le samedi 2 Août prochain, de 11 H à 13 H.



## Ré-ouverture du Quill'Oust :



Monsieur et Madame POUVREAU ayant mis fin au bail avec la CIDERAL, un jury composé d'élus et de Madame Alexia HERVE (Collaboratrice à la CIDERAL en charge du développement économique) ont rencontré plusieurs candidats afin de choisir les nouveaux commerçants.

C'est Monsieur et Madame NOE, arrivant de Haute Normandie qui ont été retenus.

Le commerce a ré-ouvert ses portes le vendredi 6 juin.

Les horaires d'ouverture sont :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6 h 30 à 20 h,
- Mercredi de 6 h 30 à 15 h,
- Samedi et dimanche de 8 h à 13 h (repas sur réservation).

N'hésitez pas à les contacter au 02.56. 17.91.73

## Commémoration du 8 Mai :



Dimanche 8 Mai, association d'anciens combattants, population et élus ont rendu hommage aux personnes disparues durant la Guerre 1939-1945.

Il s'agissait du 69<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de cette terrible guerre.

Le 11 novembre prochain sera célébré le Centenaire de la Première Guerre Mondiale, auquel nous aimerions faire participer les enfants à cet hommage via l'école

## Eglise Notre Dame :



Fin décembre 2013 et début 2014, notre église a subi différents travaux d'entretien afin de résorber les problèmes d'humidité : pose de gouttières, changement des faitières, rejointage des pinacles...

Le montant des travaux s'élève à 38 804 € HT pour lesquels nous avons obtenu 27 163 € de subventions.

Actuellement, une étude financée par la DRAC va permettre d'établir un diagnostic de la toile du cœur et de celle de la chapelle des hommes qui se dégradent de manière inquiétante depuis ces dernières années.



## Ecole Notre Dame-Sainte Anne :

Depuis l'été dernier, l'école du Quillio a connu de nombreux travaux permettant à nos enfants de recevoir une éducation dans un environnement agréable.

Ces travaux ont été réalisés par différentes entreprises mandatées par l'OGEC, mais également par des parents d'élèves, d'anciens élèves ou bénévoles.

En complément, la mairie a acheté du mobilier : tables, chaises, tableaux et rangements, afin d'accompagner l'OGEC dans sa démarche.



Avant



Après

## Etat Civil :

### a. Naissances :

- le 15/02/2014 est né Loukyan LE MAUFF, fils de Monsieur et Madame Mathieu et Aurélie LE MAUFF.

### b. Décès :

- Le 06/12/2013 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Elisa LE CUNFF,
- Le 12/12/2013 est décédé à la Maison de Retraite du Cosquer, Monsieur Paul EVEN,
- Le 05/02/2014 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Marie BERTHELOT épouse VALY,
- LE 25/02/2014 est décédé à la Maison de Retraite du Cosquer, Monsieur Ange THOMAS,
- Le 05/03/2014 est décédée à Noyal Pontivy, Madame Anne MARSOIN, veuve COLLIN,
- Le 06/03/2014 est décédé à Saint-Brieuc, François MERCIER,
- Le 11/04/2014 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Mélanie GOUEDARD veuve RANNOU,
- Le 29/04/2014 est décédé à la Maison de Retraite du Cosquer, Monsieur Roger BERNARD,
- Le 10/05/2014 est décédée à la Maison de Retraite du Cosquer, Madame Geneviève LE TOUX, veuve LE BOUFFO,
- Le 17/05/2014 est décédée à Noyal Pontivy, Madame Yolande RAULT épouse BEDIER.

### c. Mariages :

- Néant

## Calendrier des Festivités au 2<sup>ème</sup> semestre 2014 :

<b>Juillet :</b>	- Vendredi 4	Animations dans le cadre du redémarrage du comité des fêtes (à partir de 19 H, Place de la mairie),
<b>Août :</b>	- Vendredi 15	Pardon Notre Dame de Lorette,
<b>Septembre :</b>	- Lundi 8	Pardon Notre Dame de Lorette,
<b>Novembre :</b>	- Mardi 11	Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18,
	- Mardi 11	Repas du C.C.A.S.
	- Samedi 15	Moules Frites de l'Union Sportive de l'Oust.

## Informations Pratiques :

### **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Lundi : 13 H 30 – 17 H15, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> lundis de chaque mois

Mardi : 13 H 30 – 17 H 15

Mercredi : Fermée

Jeudi : 13 H 30 – 17 H 15

Vendredi : 13 H 30 – 17 H 00

### **Permanence des élus :**

Le Maire est présent le Mardi de 8h30 à 17 heures et le Jeudi de 14 heures à 17 heures (sur rendez vous).

Une permanence est tenue par le Maire ou un des Adjoints tous les samedi matins de 10 h 30 à 12 heures.

### **Centre de Tri Sélectif et containers à Ordures ménagères :**

Force est de constater que l'espace dédié au tri des ordures ménagères (verre, plastic, papier, carton... ) est l'objet pour certains de dépôts sauvages d'ordures.

Par ailleurs, des réclamations ont été formulées en Mairie suite au constat du non respect des containers d'ordures ménagères.

Ces comportements non citoyen de quelques uns engendrent des coûts de collecte et de traitement supplémentaires pour le SMICTOM avec pour conséquence une augmentation de la facture ; mais également du temps de nettoyage par nos employés communaux, temps qui de ce fait n'est pas mis au profit de l'entretien de notre commune en générale.

Nous vous remercions donc de bien vouloir respecter les espaces dédiés à la collecte des ordures ménagères.

### **To our English fellow countrymen :**

March 23<sup>rd</sup> was local election day, I would like to start by thanking the residents of LE QUILLIO for their votes, continued support and confidence expressed in our team of councilors.

Some of us have experience of being elected before and we move forward with new members bringing fresh ideas, eager to contribute and set to work without delay.

The first meeting was devoted to established inter-communal committees and the designation of representatives into commissions in CIDERAL the syndicat and commune, regarding experience, skills and natural abilities.

We are entering a new stage of life and history in our commune, a new story for our heritage. We have to try and write a page of history that is full of hope, support and optimism, a legacy for our future.

It remains for me to wish you happy summer holiday, success to our students in their exams and a good harvest to our farmers.

Xavier HAMON, The Major of LE QUILLIO

---

## Cet espace est le votre :

Les habitants de Le Quillio ont la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à :

Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Monsieur le Maire,

.....  
.....  
.....  
.....  
Nom, Prénom et adresse .....